



MAIRIE DE SAINT-NICODEME
22160 SAINT-NICODEME

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons de 2^{eme} catégorie

Mr le Maire

Je soussigné

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions des articles L.3334-1 et L.3334-2 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaires à

Veillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le

ACCORD DE LA GENDARMERIE :

19 leuger Louis Marie Le Mener 22160 SAINT-NICODEME
Tél : 0296457400, fax : 0296457923, mail : communedestnicodeme22@orange.fr